

Kidiliz : Valéria Faure-Muntian en appelle au gouvernement

La députée LREM de la troisième circonscription de la Loire, Valéria Faure-Muntian, a décidé de saisir, avec les élus du Comité social et économique du groupe Kidiliz (ex Zanier), la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Elisabeth Borne.

Une réaction qui fait suite à l'audience vendredi 6 novembre des candidats à la reprise du groupe en redressement judiciaire, devant le Tribunal de commerce de Paris. Seulement 355 emplois seraient repris en France, sur les 1 600 (dont environ 1 250 CDI) que compte le groupe de mode pour enfants. Le site historique de Saint-Chamond, qui compte 160 CDI pour un total de plus de 200 salariés, disparaîtrait.

La décision finale du Tribunal de Commerce le 23 novembre

Le but de la démarche de la députée : « Trouver le meilleur accompagnement possible des salariés non repris ».

Valéria Faure-Muntian compte aussi interroger l'actionnaire responsable des salariés, à savoir le groupe chinois Semir, à la suite de la liquidation judiciaire du groupe.

Et d'assurer qu'elle met « tout en œuvre pour qu'un travail de concert aboutisse à une solution pour les salariés des sites d'activités non repris avant la décision finale du Tribunal de Commerce de Paris », le 23 novembre prochain. ■



Valéria Faure-Muntian va saisir Elisabeth Borne, ministre du Travail. Photo fournie par Valéria Faure-Muntian